

Ce guide de rabotage ne se limite pas aux angles droits. Il peut être utilisé pour raboter de façon régulière et précise n'importe quel angle compris entre 45° et 135°. Le levier de blocage à ressort fixe l'angle de rabotage et, une fois l'angle réglé, il peut être tourné afin de ne pas entraver le travail. Les trous servent à fixer un guide auxiliaire en bois sur la face intérieure du guide.

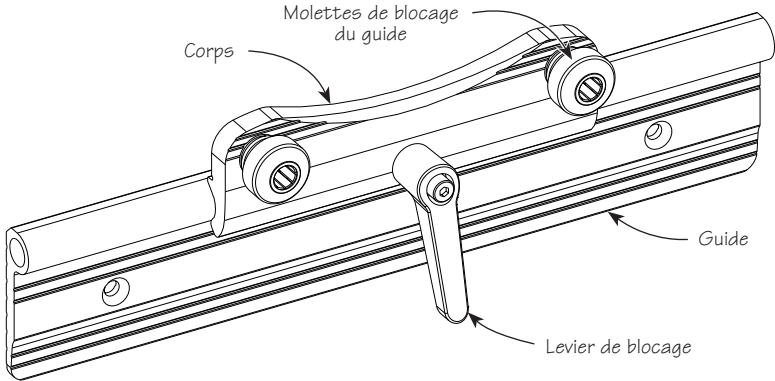


Figure 1 : Composants du guide à angle variable

### Montage

Retirer le guide compris avec le rabot, faire glisser le guide à angle variable sur les tiges, puis serrer les deux molettes de blocage.

### Réglage de l'angle

Le guide peut être réglé à angle droit ou à n'importe quel angle jusqu'à 45° des deux côtés (de 45° à 135°). Pour ce faire, desserrer le levier de blocage et pivoter le guide à l'angle désiré en se référant à une équerre, une fausse équerre ou un gabarit, puis resserrer le levier. Une fois l'angle réglé, le levier de blocage peut être tourné au besoin pour ne pas gêner le travail.

**Remarque :** Ce qui importe, c'est la position de la lame par rapport au guide, et non la position de la lame par rapport à la semelle. L'angle peut être réglé de façon précise en ajustant latéralement la lame.

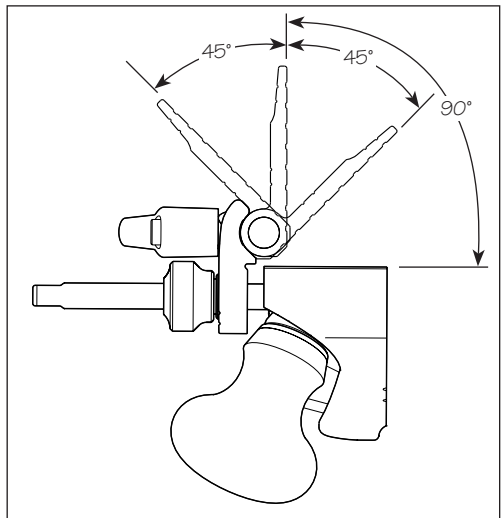


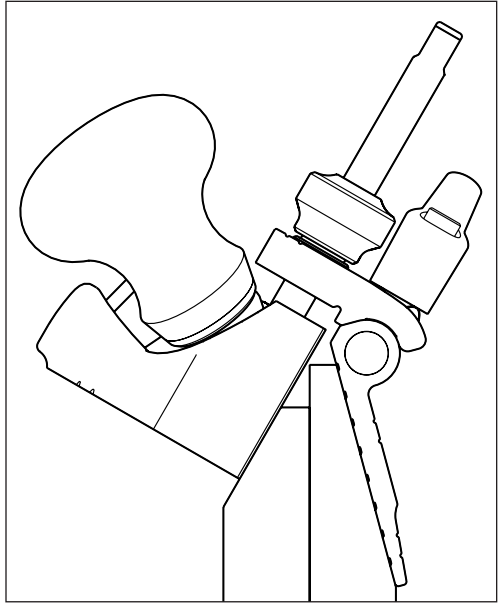
Figure 2 : Réglage de l'angle du guide

## Mode d'emploi

Il est important que le guide demeure fermement plaqué contre la face de la pièce à travailler pour obtenir des résultats précis. Ainsi, la position du rabot en mouvement est déterminée par le guide et non par la semelle. D'une main, appuyer fermement le guide contre la pièce et, de l'autre, pousser le rabot vers l'avant.

### Angles inférieurs à 45°

Pour les angles inférieurs à 45°, fixer une cale de bois biseautée sur la face intérieure du guide à l'aide de vis à bois à tête plate n° 10.



**Figure 3 : Cale de bois biseautée et fixée sur la face intérieure du guide pour raboter un angle inférieur à 45°.**